



CONCOURS D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

CONCOURS EXTERNE, INTERNE

Spécialité : Magasinage des ateliers

- SESSION 2013 -

Mercredi 20 Novembre 2013

Épreuve écrite – durée 2 heures – Coefficient 3

Épreuve consistant en la résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un adjoint technique territorial des établissements d'enseignement dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Le sujet comprend **3 pages** y compris celle-ci.

RÈGLEMENT :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne,...) autre que celle figurant, le cas échéant, sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte
- L'utilisation de la calculatrice (non programmable) est autorisée pendant la durée de l'épreuve

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury

N.B :

Une présentation peu soignée donne lieu à la perte d'un point, tout comme plus de 10 fautes d'orthographe.

RÉSOLUTION D'UN CAS PRATIQUE : Magasinage des ateliers

Au sein de votre Collectivité, la mairie de X, vous êtes chargé à l'aide de marchés publics d'acquisition ; de l'approvisionnement des fournitures, des matériels et des machines pour les différents services techniques. Deux d'entre eux vous adressent des devis afin de leur procurer les matériels souhaités (voir annexe 1).

1°) Vous établirez la liste des besoins des deux services par catégorie. (3 points)

2°) A l'aide du document fourni en **annexe 2** (bon de commande), vous rédigez le ou les bons de commandes nécessaires suivant les éléments connus, en précisant tous les paramètres qui doivent être inscrits et utiles à la bonne compréhension du bon de commande. (sachant que la TVA est à 19,6%). (6 points)

3°) Lors de la livraison, décrivez la procédure et les documents nécessaires qui vous sont remis afin d'opérer la réception et l'admission des matériels. Ensuite vous décrivez la méthodologie de prise en stock et de mise à disposition du service destinataire. (6 points)

4°) Vous présenterez la méthode de contrôle des factures et de rapprochement pour le paiement de celles-ci. Vous énoncerez les éléments devant apparaître sur une facture. (5 points)

BESOINS DES SERVICES

Service « Espaces Verts ».

Le responsable de service émet une liste de besoins nécessaires à l'activité du service. Il vous demande de lui fournir suivant devis:

- △ une Tondeuse TORO 3505 ref : 22188 d'un montant de 1250,00 € HT
- △ une tronçonneuse à bois de marque Stihl type: MS 261 d'un montant de 585,30 € HT
- △ un souffleur à feuilles de marque ROBIN BL25 d'un montant de 310,00 € HT
- △ une tondeuse autoportée de marque Verts Loisirs type VL105HBA d'un montant de 2215,00 € HT
- △ une débroussaileuse à dos de marque ECHO type RM510S d'un montant de 907,00 € HT

- La société AGRI 33 est titulaire du marché des matériels espaces verts auto-portés et auto-tractés dont le numéro de marché est M130025 R
- La société Baylère est titulaire du marché des matériels espaces verts portés dont le numéro de marché est M 130026R.

Service de la Voirie.

Le responsable de service vous présente sa demande de matériel, suivant devis, pour la mise en oeuvre de chantiers. Il s'agit:

- ✓ Une découpeuse à disque thermique diamètre 350 mm de marque Stihl type : TS 420 D350 d'un montant de 978,33 € HT
- ✓ Un marteau piqueur thermique de marque Atlas Copco type Pro 28X160 d'un montant de 5102,32 € HT
- ✓ Une scie à sol de marque GOLZ type FS170 d'un montant de 1840,00 € HT
- ✓ une plaque vibrante de compaction de marque Dymapac type LF50 d'un montant de 1340,00 € HT

- La société DUPONT est titulaire du marché de matériels de perforation dont le numéro de marché est M131035 R.
- La société Sud Ouest Matériel est titulaire du marché de matériels de découpage dont le numéro de marché est M131049R
- La société DUPONT est titulaire du marché de matériels de compactage dont le numéro de marché est M131055R

